

FICHE D'INSCRIPTION AU PROJET DANSE ET SCÈNE 2011-2012

Coordonnées

Nom de l'élève Prénom

Date de naissance/...../.....

Cours choisi(s)

Adresse postale :

Email @

Téléphone fixe Portable élève

Mère : Portable Profession

Père : Portable Profession

Facebook

Êtes-vous sur Facebook ? oui non

Si oui, êtes-vous notre ami sur Facebook ? oui non

L'adresse de votre profil Facebook :

Rejoignez-nous sur Facebook : AAbresil Danses

Signatures

- J'accepte que l'élève soit filmé(e) et photographié(e) dans le cadre de la communication de l'association (Facebook, site Internet, vidéo du spectacle...).
- J'ai pris connaissance des conditions de participation au Projet Danse et Scène et je suis d'accord.
- Je reconnais avoir lu et accepté le Règlement Intérieur du Projet Danse et Scène.
- Nous vous informons ne pas avoir souscrit d'assurance individuelle accident, cette dernière reste de votre responsabilité.

Nom et prénom du représentant légal

Signature de l'élève :

Date et signature du représentant légal :

Cadre réservé à l'administration

RÈGLEMENT INTÉRIEUR PROJET DANSE ET SCÈNE

Calendrier scolaire :

du 12 septembre 2011 au 12 juin 2012 (pas de cours pendant les vacances scolaires).

Le Projet Danse et Scène :

C'est un engagement personnel sur toute une année. Il s'agit de s'investir dans un Projet Artistique commun dont la finalité est de se produire sur scène au mois de juin 2012. L'élève participera à 2 séances.

Le prix du forfait Danse et Scène comprend :

- les cours de danse de toute l'année,
- la participation au frais fixe du spectacle (forfait spectacle de 100€ comprenant la location du théâtre, gestion de la comptabilité, logistique et organisation, communication, vidéo et vidéoprojecteur le jour de la représentation, répétitions hors cours, staff AABrésil, charges etc.),
- une invitation par enfant sur chaque show, soit 2 invitations offertes par enfant, sous réserve de sa participation au spectacle (le reste des places restent à votre charge),
- un costume de base (une pièce) sera remis au danseur qui assure sa présence sur les shows. Ce costume sera complété par des accessoires personnels de chaque élève suivant les indications de chaque professeur (baskets, pantalons, shorts etc.).

À savoir :

- les professeurs ont la possibilité de sanctionner tout élève ne respectant pas les principes du Projet Danse et Scène: être en tenue correcte, ponctuel, motivé et respectueux à chaque cours,
- par mesure d'hygiène : ne pas utiliser les chaussures de ville ou de sport ayant servi en extérieur, même si elles paraissent propres,
- pas plus de 5 absences aux répétitions tout au long de l'année (sans certificat médicale), ou mauvais comportement dans les cours (retard, discipline etc.).

Le but étant de préserver les cours et le spectacle dans **les meilleures conditions pour tout le monde !**

Abandon :

- En cas d'abandon en cours d'année, l'AABrésil vous propose un avoir de cours manqués valable pour 2 ans (pour le danseur ou nouvel élève),
- la participation au frais fixe du spectacle n'est en aucun remboursable. Aucune absence ne justifiera le remboursement ou rattrapage d'un ou plusieurs cours.

Fermeture :

Fermé durant les jours fériés et vacances scolaires.

L'inscription est validée dès le règlement intégral de l'année signée.

Ce dernier s'effectue lors de l'inscription. Cependant, vous avez la possibilité de bénéficier de l'encaissement différé sans frais (2 chèques)

Document à conserver

